



ACTUALITÉS
La ville à Vélib' !



(Budget 2009)

Un budget pour tous,
une vision durable de la ville

DOSSIER
Un budget pour tous



ÉVÈNEMENT
La sainte chapelle retrouve le public



A LA UNE
vincennes.fr
Simplifiez-vous la ville !



ÉDITO 3

ARRÊT SUR IMAGES 6 à 7

La vie rêvée des petits anges

ACTUALITÉS 9 à 15

- La ville à Vélib' 9
- Les rencontres de quartier se poursuivent 10
- Découvrez la future piscine 11
- Mobilisation sans précédent pour le musée de l'Histoire de France 12
- Agenda 21 : à vous de jouer ! 13
- Européennes 2009, mode d'emploi 14
- Les passeports deviennent biométriques ! 15

PORTRAIT 17

Jules Verne dans un coin de la tête...

ICI OU LÀ 18 à 21

- Pour un opéra, de Vincennes à... Bourbourg 18
- À vos marques ! Prêts?... Entrepreniez ! 19
- Former pour sauver des vies 21

À LA UNE 22 à 25

Internet : simplifiez-vous la ville !

SORTIR 26 à 35

- La Sainte-Chapelle retrouve le public 26
- Les trésors des icônes bulgares 27
- La Belle Lisse Poire du Prince de Motordu 28
- Après-midi dansant 29
- Au cœur des savoirs 30
- Prima la Musica ! 31
- Mai en fanfare, en chœurs et en concerts 32
- Millepages, une librairie qui déménage 34
- Agenda 35

SPORT 37 à 38

F(ai)te(s) du sport ! 37

ASSOCIATIONS 39 à 42

- Tous ensemble, tous différents 39
- 3 questions à... Jean-Louis Fournier 41
- Journée des Rêves 41
- Conférences 42

VINCENNES PRATIQUE 43 à 45

- Humeur : le billet du vélibiste de Vincennes 43
- Une journée pour le dépistage du cancer de la peau 44
- Urgences médicales 45

DÉMOCRATIE LOCALE 46 à 49

Au dernier conseil municipal 46

Tribunes

Les tribunes publiées par les groupes du Conseil municipal n'engagent que leurs auteurs.

ÉTAT CIVIL 50

À l'honneur récemment 50

Vincennes
info

Vincennes Info - mai 2009 - N° 645
Dépôt légal : 2^e trimestre 2009
ISSN 0994-8864

Directeur de la publication : Laurent LAFON
Directeur de la rédaction : Gildas LECOQ
Rédacteur en chef : Olivier TOUZEAU

Ont collaboré à ce numéro : Céline AUTHEMAYOU,
Maxime DUPIN, Sandrine FORGES, Marjolaine MOREAU,
Armelle NEBILON. Photographies : Pierre-Yves JAN /
Aurianne studio ; Studio PLAIRE.

Rédaction : Hôtel de ville
BP 123 - 94304 Vincennes Cedex
Mairie de Vincennes : 01 43 98 65 00
Vincennes Info : 01 43 98 65 73 - Fax : 01 43 98 67 85
Courriel : redaction@mairie-vincennes.fr

Publicité : Sandrine FORGES
Tél : 01 43 98 65 73

Maquette : Zoran JUS JOVANOVIC
PAO : Scoop Communication
Imprimeur : Vincent Imprimeries - TOURS
Imprimé sur du papier recyclé.



À LA UNE
vincennes.fr
Simplifiez-vous la ville !

Équipements sportifs

Découvrez la future piscine

À l'est, du nouveau : le projet de nouvel équipement sportif, comprenant notamment une piscine et un espace forme, a franchi une nouvelle étape lors du Conseil municipal du 25 mars dernier. Après une phase dite de dialogue compétitif – une procédure spécifique qui permet à la Ville de discuter avec les candidats afin que leur offre corresponde au mieux aux besoins vincennois et de faire jouer la concurrence – et une analyse approfondie des offres, la société Genecomi a été retenue dans le cadre du bail emphytéotique administratif qui encadre ce projet. Dans un second temps, la ville confiera l'exploitation de l'équipement à un gestionnaire par délégation de service public.

C'est le 14 avril qu'a eu lieu la signature officielle entre le maire Laurent Lafon et les dirigeants de Genecomi – société du groupe Société générale représentant un groupement d'entreprises (atelier d'architecture Marjolijn et Pierre Boudry, SOMIFA, Société Urbaine de Travaux,



Gaz De France-Suez Énergie Services). « L'importance de cette signature est double : d'abord parce qu'elle concerne un équipement nécessaire et très attendu ; et aussi parce qu'elle engage la Ville et ses partenaires sur une longue durée », rappelait le maire à cette occasion : 26 mois doivent être consacrés à la conception et la construction, et la durée du bail est fixée à 25 ans.

Un équipement de haute qualité

Le centre aquatique doit comprendre trois bassins – l'un homologué de 25 x 15 m, un bassin d'apprentissage et ludique d'environ 250 m² et une pataugeoire –, avec plusieurs ambiances ; des vestiaires prévus pour accueillir plusieurs classes simultanément ; un espace forme (spa, hammam, sola-



Projet (non définitif) de centre aquatique.

Exposition publique

Le projet de centre aquatique (perspectives, plans, caractéristiques architecturales...) sera présenté au public durant la semaine du 25 au 30 mai, à l'accueil de l'hôtel de ville. Le projet sera également présenté sur un stand dans le cadre de la Fête du sport, cours des Maréchaux le 24 mai. Les riverains pourront aussi le consulter à l'occasion de la réunion de quartier du Domaine du Bois, le 3 juin. Enfin, cette présentation du futur équipement sportif sera mise à votre disposition sur le site vincennes.fr.

rium...) ; un parking intégré (voitures et vélos)... Bref, un équipement adapté aux pratiques des associations (de l'aquagym à la plongée) et conciliant tous les usages – détente en famille et entraînements sportifs.

Autre élément important du projet, il sera évidemment accessible aux personnes handicapées, et sa conception et sa construction répondront à des objectifs HQE (haute qualité environnementale) : gestion de l'eau, de l'énergie, confort acoustique, visuel et olfactif, toiture végétalisée...

En 2007, la rénovation du plateau Louis-Georges-Serre avait constitué le premier volet d'un programme pluriannuel de restructuration des équipements sportifs vincennois ; la création de ce nouveau centre aquatique à l'Est en sera la deuxième étape, avant la modernisation du centre sportif Hector-Berlioz. ■ OT

Logement

Création d'un observatoire du logement social

La municipalité mène une politique volontariste en matière de logement social, malgré la cherté et la rareté du foncier à Vincennes – ville la plus dense de France avec 47 900 habitants sur seulement 192 hectares. Dans ce contexte difficile, la ville a produit, entre 2005 et 2007, 262 logements sociaux, ce qui en a fait sur cette période la 2^e du département en terme de flux de logements. Au 1^{er} janvier 2007, la ville comptait 1 631 logements sociaux soit 6,64 %, et le taux

2008 avoisine les 7 %. Cette politique d'accroissement du parc social locatif est amplifiée cette année avec une inscription budgétaire en hausse.

Afin que l'information en la matière soit la plus transparente possible et parfaitement vérifiable – il n'est pas rare de lire dans la presse des informations erronées sur les statistiques de Vincennes ! –, un observatoire du logement social voit le jour en mai sur le site internet vincennes.fr : un tableau régulièrement mis à jour des logements



Rue Félix-Faure : création de 23 nouveaux logements sociaux et de deux commerces.

créés et des projets en cours permettra ainsi au public et à la presse de mieux connaître les actions vincennoises en la matière et de réagir autour des vrais chiffres du logement social à Vincennes. ■